VILLE DE SAINT-DIÉ-DES-VOSGES



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SAINT-DIE-DES-VOSGES, le 25 janvier 2017

Le Maire de la Ville de SAINT-DIE-DES-VOSGES Conseiller Régional du GRAND EST

è

Monsieur Emmanuel BOUREL
Directeur Académique
des Services de l'Education Nationale
17-19 rue A Hurault
B.P. 576
88000 EPINAL

N/R.: DV/EC/DP

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Pour faire suite à votre lettre du 13 décembre 2016 et à notre rencontre du 09 janvier 2017 relatives aux baisses prévisionnelles d'effectifs dans les écoles déodatiennes pour la rentrée 2017, je vous fais part de mes observations.

D'une manière générale, l'effectif global dans les écoles publiques de la ville a été relativement stable ces cinq dernières années et au vu des prévisions qui m'ont été fournies, il apparaît que les effectifs prévisionnels pour la rentrée prochaine ne seraient qu'en très légère diminution.

Plus spécifiquement, vous attirez mon attention sur 5 établissements pour lesquels des retraits d'emplois pourraient être envisagés.

Concernant le groupe scolaire CLEMENCET-DARMOIS:

Votre prévision est de 226 élèves-13 classes. Je me permets d'apporter un rectificatif à ce chiffre puisqu'il n'inclut pas les futures inscriptions des enfants de TPS du dispositif d'accueil des enfants de 2 ans ouvert l'an dernier dans ce groupe scolaire. En conséquence, la prévision serait de 247 élèves.

Ce groupe scolaire ne fait pas partie des Zones d'Education Prioritaire et pourtant une partie de son périmètre scolaire intègre un quartier Politique de la Ville (Lotissement du Haut d'Anould) et inclut d'autres espaces d'habitat social (rue du 152ème RIT, lotissement des Myrtilles). Le maintien du nombre d'enseignants à la rentrée 2016-2017, a permis à l'équipe enseignante de proposer 2 classes de CP à niveau unique, ce qui est un atout pédagogique important pour l'accueil de ce public très divers. Le retrait d'un poste d'enseignant dans ce groupe scolaire ne permettrait sans doute plus de privilégier des classes à niveau unique, et cette décision remettrait en cause la décharge totale de direction. Cette décharge complète était un véritable atout pour le travail avec les familles, une des grandes

priorités de l'Éducation Nationale et de la politique de la Ville. Un des axes du Projet Éducatif de Territoire (PEDT) est d'ailleurs de soutenir la parentalité et d'associer les familles en suscitant des occasions de rencontres « conviviales », de dialogues et d'échanges entre les parents, dans le respect de la diversité. Une demi-décharge pour un groupe scolaire de 12 classes + 1 classe ULISS, sur deux sites, serait un frein pour poursuivre une politique éducative volontariste.

Concernant le groupe scolaire Eugénie et Jules FERRY:

Le groupe scolaire compte actuellement 5 classes : 2 classes maternelles et 3 classes élémentaires. Le retrait d'un poste contraindrait l'équipe éducative à n'offrir que des classes à double niveau, ce qui n'offre pas des conditions optimum d'enseignement pour les élèves.

Ecole maternelle Claire GOLL:

Le directeur d'école prévoit 131 élèves (30 TPS, 40 PS, 31 MS et 30 GS) soit un moyenne de 21,83 élèves par classe. Selon ces prévisions, la fermeture d'un poste augmenterait la moyenne par classe à 26 élèves, ce qui n'est pas pertinent pour des classes maternelles, **surtout en R.E.P.**

Le maintien des postes d'enseignants est nécessaire, car :

- la création du dispositif d'accueil des TPS fonctionne parfaitement et même au-delà des prévisions car aujourd'hui 28 enfants de deux ans sont scolarisés : 20 dans le dispositif TPS et les 8 « plus grands » dans une classe de TPS/PS
- les effectifs de l'école maternelle sont stables et même en légère hausse ces dernières années
- la volonté municipale est de valoriser les écoles du quartier Kellermann et d'éviter le phénomène de fuite et de ghettoïsation. Il est important de conserver les moyens humains dans les 2 écoles du quartier pour poursuivre cette dynamique
- Un travail partenarial fort entre les équipes pédagogiques des deux écoles du quartier, l'IEN et les services de la Ville, a permis le développement d'un projet culturel en direction des enfants du quartier (dispositif classe orchestre).

Groupe Scolaire Ferdinand BRUNOT:

Il s'agit d'un groupe scolaire à forte mixité sociale.

Le nombre de classes actuel permet d'accueillir dans les meilleures conditions, un public très hétérogène, de plus le nombre d'enfants demandant une attention particulière et accompagnés d'un agent de vie scolaire a augmenté ces dernières années.

Cette école accueille une classe ULISS spécifique, créée pour pouvoir accueillir des enfants handicapés moteur.

Le retrait d'un poste ne permettrait plus de proposer des classes à simple niveau.

Elémentaire Paul ELBEL:

Les effectifs de l'école sont stables pour les 5 dernières années.

Une modification du périmètre scolaire entre les écoles Gaston COLNAT (où les effectifs sont importants : 264 élèves pour 10 classes) et l'école Paul ELBEL permettrait de rééquilibrer les effectifs entre les deux écoles. Environ 8 rues pourraient être intégrées au secteur de Paul ELBEL : rue de la corvée, rue du pré fleuri, rue du paradis, rue Albert Cuny...

Madame Chobaut adjointe aux Affaires Scolaires, a proposé à Monsieur l'Inspecteur de la circonscription de travailler ensemble sur cette proposition.

La mobilisation de l'ensemble des acteurs publics est indispensable pour transmettre les valeurs de la République, lutter contre les inégalités et encourager la citoyenneté et la culture de l'engagement. Pour concourir à l'émancipation intellectuelle et culturelle, l'école et l'éducation sont et doivent rester des priorités, en particulier sur un bassin d'emploi et dans une ville qui figure au nombre des plus pauvres du Grand Est. Pour ces raisons, les prévisions pour ces cinq écoles ne sauraient, à mon sens, justifier des suppressions de classe.

Je vous souhaite bonne réception de la présente

Et vous prie de croire, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, à l'assurance de ma considération distinguée.

...

David VALENCE

Copie à : Monsieur CONROY, IEN